

Réunion ordinaire du conseil d'administration

25 février 2016

19 h

Centre communautaire de Saint-Léolin

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Jacques Boucher,	DSL
Pius LeBouthillier,	DSL
Alyre Ross,	DSL
Benoit Savoie,	DSL
Mathieu Chayer,	Saint-Léolin
Agnès Doiron,	Bas-Caraquet
Conrad Godin,	Ste-Marie-St-Raphaël
Jason Godin	Maisonnette
Yvon Godin,	Bertrand
André Gozzo,	Paquetville
Kevin J. Haché,	Caraquet
Yves Létourneau,	Grande-Anse
Aldéoda Losier,	Tracadie
Anita Savoie,	Shippagan
Réginald Paulin,	Lamèque
Oscar Roussel,	St-Isidore
Georges Savoie,	Neguac

Membres absents :

Leroy Webster	DSL
Paul-Aimé Mallet,	Le Goulet

Personnel présent :

Gary LeBlanc	Directeur du service de gestion des déchets solides
Benjamin Kocyla	Directeur de la planification
Cédric Landry	Responsable des communications

1. Ouverture de la séance

Le président, M. Yvon Godin préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. M. Gary LeBlanc agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

16-CSR4-269 *Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Yves Létourneau, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 17 décembre 2015

16-CSR4-270 *Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Jason Godin, que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 17 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un membre demande s'il est possible de seulement inscrire le nom de la municipalité représentée ou non au procès-verbal au lieu du nom complet du membre. Ceci permettrait de ne pas confondre si une municipalité ou région est représentée ou non autour de la table.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 17 décembre 2015

Étant donné que la directrice générale est absente, le rapport de la directrice générale au point numéro 7 fera référence au suivi du procès-verbal.

Anita S. Robichaud entre en salle de réunion à 19 h 26

7. Rapport du président et de la directrice générale

Le président fait un suivi des récentes rencontres qui ont eu lieu au cours des dernières semaines. Il souligne, entre autres, le dépôt du budget provincial 2016-2017. Suite aux commentaires du ministre concernant le nouveau rôle des Commissions de services régionaux dans la modernisation de la gouvernance locale, le président lance un tour de table afin de connaître l'opinion des membres à cet effet.

16-CSR4-271 Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de Mme Agnès Doiron que la CSRPA adopte la résolution suivante:

ATTENDU QUE les Commissions de services régionaux ont été mises en place afin d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

IL EST RÉSOLU qu'une lettre soit envoyé au ministre de l'Environnement et Gouvernement locaux, l'honorable Brian Kenny afin de l'informer de la décision de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne de ne pas participer dans l'exercice de détermination des communautés viables dans son territoire mais demeure disposée à faciliter, avec l'aide de ressources en provenance du gouvernement provincial, les discussions entre les différentes communautés intéressées à un projets de regroupement.

Vote en faveur: 15

Vote contre : 2

ADOPTÉE

Le rapport de la directrice générale a été envoyé par courriel précédemment.

16-CSR4-272 Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de Mme Anita S. Robichaud, que le rapport du président et de la directrice générale soient déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un membre du conseil demande des éclaircissements concernant la résolution 15-CSR4-263 présentée à l'intérieur du rapport de la directrice. Cette résolution fait référence à un processus d'arbitrage dans le dossier de la facture 38 émise par la CSRIE. M. Gary LeBlanc explique au membre qu'il s'agit du dossier discuté depuis 2014. Cette facture fait référence aux frais encourus par la CSRIE du 1^{er} octobre 2013 au 30 juin 2014. La convention initiale entre la CSRIE et la CSRPA stipule que toute dispute liée à l'interprétation ou l'application de la présente convention doit être réglée par arbitrage. Aucune autre correspondance n'a été reçue concernant ce dossier.

Des inquiétudes se sont également fait sentir autour de la table concernant la CSRIE.

8. Rapports des comités :

a) Comité de la gestion des déchets solides – rapport du 21 janvier 2016

Le président du comité, M. Réginald Paulin fait un rapport de la dernière réunion tenue le 21 janvier 2016. Le comité a discuté entre autres des échéanciers et l'achat d'équipement pour le centre de transbordement à Tracadie. Après discussion, le conseil émet la résolution suivante :

16-CSR4-273 *Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Alyre Ross, que le dossier concernant les échéanciers et l'achat d'équipement pour le centre de transbordement soit transféré au comité des finances pour analyse afin de procéder à une éventuelle demande d'emprunt au montant de 470 000 \$ auprès de la Commission des emprunts en capitaux pour les municipalités.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Étant donné que le dossier de la CSRIE porte sur des éléments administratifs et opérationnels, le comité désire transférer celui-ci au comité exécutif.

16-CSR4-274 *Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyé de M. Yves Létourneau, que le procès-verbal de la réunion du comité de la gestion des déchets solides tenue le 21 janvier 2016 soit accepté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Comité exécutif – rapport du 11 février 2016

Le vice-président du comité, M. Aldéoda Losier présente le rapport de la dernière réunion tenue le 11 février 2016. Parmi les points présentés, il mentionne le document de travail – Plan stratégique 2016-2020.

16-CSR4-275 *Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Jason Godin, que le document intitulé " document de travail – Plan stratégique 2016-2020" soit déposé.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Concernant le dossier relatif aux élections des nouveaux représentants des DSL au sein du conseil d'administration de la CSRPA, le conseil émet la résolution suivante :

16-CSR4-276 *Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Conrad Godin, qu'une lettre soit envoyée au ministre de l'Environnement et Gouvernement locaux, l'honorable Brian Kenny, l'informant de l'importance de concorder les mandats et la date des élections des représentants des districts de services locaux avec ceux des élus municipaux afin d'augmenter l'efficacité de la structure des commissions de services régionaux.*

En ce qui a trait au dossier du comité d'étude sur les infrastructures de loisirs, le maire de Neguac, M. Savoie, demande s'il est possible de considérer le village de Neguac

comme une entité et non comme une demi-région étant donné l'influence des utilisateurs en provenance de la grande région de Miramichi. Le président lui répond que la directrice générale discute présentement avec la CSR du Grand Miramichi afin de trouver une solution.

16-CSR4-277 *Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. André Gozzo, que le procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 11 février 2016 soit déposé.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Présentation

Aucune présentation.

10. Appel d'offres

Aucun appel d'offres présenté.

11. Résolutions

Aucune résolution.

12. Correspondance

Un membre demande s'il serait possible d'avoir les lettres d'intérêts pour le conseil d'administration en pièce jointe à l'item correspondance. Le président informe ce dernier que le point sera apporté à la prochaine réunion du comité exécutif.

Un membre demande également des éclaircissements concernant les demandes d'accès à l'information inscrite à la correspondance. M. Kocyla, directeur de la planification explique que ce sont des demandes reliées à des dossiers en particulier et que ceux-ci ont été traités.

Un membre demande un suivi concernant l'aéroport de la Péninsule. Le président lui répond que le dossier est toujours actif. Plus d'information lors de la prochaine réunion.

13. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Aldéoda Losier que la réunion soit levée à 20 h 23.

Yvon Godin, président

Gary LeBlanc, secrétaire